



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 81795

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les cotisations des médecins au régime de l'IRCANTEC. Il apparaît nécessaire que l'ensemble des primes et indemnités liées à l'emploi, soient incluses dans l'assiette de cotisation. De plus, cette disposition commune à l'ensemble des affiliés IRCANTEC règle naturellement la question des astreintes mais également des primes (service public exclusif, multisites, primes pour les postes à recrutement prioritaire, etc.). C'est pourquoi il lui demande si une telle harmonisation est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81795

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11967